

Flash FFAM N° 106 – 16 juillet 2011

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 09 64 198 310 ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES

DÉS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association!

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

prochain CA FFAM le 3 septembre, prochain bureau le 15 octobre

Fonds spécial de solidarité : suite à décision de l'AG du 1^{er} mai prise à l'unanimité, la FFAM a ouvert, pour la défense des moulins, un compte dédié « Fonds d'intervention collective » destiné à des actions collectives d'envergure, particulièrement judiciaires, et alimenté par les contributions exceptionnelles demandées sur la base du volontariat à tous les adhérents, par l'intermédiaire de leurs associations. Compte sur livret A Société Générale N°0334000070562499 63 sur lequel les chèques seront déposés ou qui peut recevoir directement les virements des donateurs (RIB sur demande). Sur décision du CA la FFAM a fait un virement interne de 5 000 €, merci aux premiers donateurs dont les membres du CA qui ont souhaité abonder le compte. Contact : Jacques Chavanon Tél 06 40 66 64 92 (*à diffuser par les associations auprès de leurs adhérents, amis des moulins, par mailing, site web, bulletin, etc.*).

adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org.

Concours « Nos moulins ont de l'avenir » Edition 2011. Attention = Date limite de dépôt des dossiers 1^{er} septembre. Remise des prix en novembre, lors d'une manifestation commune organisée par la FP dans le cadre du Salon des Maires à Paris. concours@moulinsdefrance.org. [Règlement et Dossier sur le site FFAM.](#)

La Journée des Moulins 2012 aura lieu les 16 et 17 juin « Cuisine, patrimoine et savoir-faire », La Journée nationale des moulins a lieu traditionnellement le 3^e dimanche de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Partenaire de la Journée du Patrimoine de Pays, grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, cette journée est le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels.

La Journée des Moulins 18 et 19 juin 2011 a connu un succès toujours croissant, avec 1 600 sites participants, record du nombre d'animations moulins, record d'affluence...

Manifestation de référence, rendez-vous fédérateur incontournable pour les acteurs et les passionnés du patrimoine, le **Salon International du Patrimoine Culturel 2011 se déroulera du 3 au 6 novembre**, à Paris, au Carrousel du Louvre, sur le thème « Le patrimoine dans la ville ». Venez rencontrer les 250 exposants du Salon qui œuvrent pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine : restaurateurs, artisans d'art et entreprises, institutionnels, collectivités territoriales, associations, éditeurs... Quatre jours pour être au cœur de tout ce qui fait la vie patrimoniale et culturelle d'aujourd'hui. Quatre jours pour s'informer, découvrir, apprécier, s'émerveiller ! La FFAM sera présente au Salon comme les années précédentes, venez nous rencontrer sur notre stand, pour échanger, discuter, découvrir les ouvrages spécialisés, etc. En page 4 de couverture du n° 88 d'octobre 2011 de votre revue Moulins de France, coupon détachable donnant droit à une entrée gratuite pour une payante (seuls les originaux sont valides).

Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre 2011, sous l'égide du Ministère de la Culture. La 28^e édition des Journées européennes du patrimoine invitera au « Voyage du patrimoine », conviant les amateurs du patrimoine à un périple dans le temps et dans l'espace et révélant une dimension souvent méconnue : l'extraordinaire diversité d'un patrimoine fruit du voyage permanent des bâtisseurs, des œuvres et des courants esthétiques.

Le Moulin du mois, présenté chaque mois en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En juillet 2011, découvrez le [Moulin à vent d'Eaucourt dans la Somme.](#)

Nous souhaitons la **bienvenue** à l'**ASMBD Association pour la Sauvegarde des Moulins du Bassin de la Dore**, affluent rive droite de l'Allier. Nous saluons son président Christian Bonnot, du moulin de la Faye à Olmet (63), fidèle membre de la FFAM, membre de la commission « eau et seuils » FFAM. www.moulinsdeladore.com

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

Les associations du Patrimoine en deuil. Une grande dame de la famille du Patrimoine et du paysage nous a quittés : Madame Paule Albrecht, s'est éteinte le 3 juillet. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en présence de sa famille. Une cérémonie se tiendra plus tard à Paris à l'initiative de la SPPEF. Lire par Alain de la Bretesche www.associations-patrimoine.org/article.php?id=1659&dossier=1

Jacques Mouchard est décédé le 10 juin 2011. Né en 1929, meunier de profession aux "Moulins de l'Andelle" à Morville-sur-Andelle (76), diplômé de l'Ensmic (École Nationale Supérieure de la Meunerie et des Industries Céréalières) promotion de 1950, issu d'une famille de meuniers, homme de dialogue très apprécié, il était reconnu notamment pour son implication dans de nombreuses instances professionnelles. Président de la région meunière « Normandie » de 1966 à 2006 et **Président de l'ANMF (Association Nationale de la Meunerie Française) de 1976 à 1999**, il a toujours défendu la profession avec beaucoup de cœur. Il avait également représenté la meunerie européenne et internationale. Maire de son village pendant plus de 40 ans, membre de l'association CBA (Chutes du Bassin de l'Andelle), il nous avait beaucoup aidés dans notre combat pour la défense des moulins, rappelant avec malice qu'il pêchait abondamment dans l'Andelle dans sa jeunesse, preuve, disait-il, que les moulins ne sont pas responsables de la disparition des poissons, ni de l'état des cours d'eau. L'ensemble des membres de la FFAM s'associent à l'ANMF pour témoigner aux proches de Jacques Mouchard leurs sincères condoléances.

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, **Brefs descriptifs** sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY direction@moulinsdefrance.org. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011. Comme chaque année la fédération a édité pour son congrès deux timbres La Poste représentant un moulin du Jura. Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité. La planche de 10 timbres 11 € + port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

JURIDIQUE

Base de données de la Conservation du Nivellement Général de la France (NGF). Suite à un contact personnel, le correspondant de l'IGN ayant proposé un accès à la base de données de la NGF a annoncé être preneur de tout type d'information concernant nos repères de nivellement en général, et leur état actuel.

Christian Bonnot, ASMBD - Asso. de Sauvegarde des Moulins du Bassin de la Dore (63), propose aux adhérents FFAM, sur simple demande à son adresse courriel chris.bonnot@wanadoo.fr, de consulter pour vous cette base et de vous faire parvenir par retour le profil concerné... (si ce dernier existe bien dans les bases de données de l'IGN : Attention ils sont loin de tous y être). En contrepartie, merci de lui faire parvenir 1 ou 2 photos numériques relatives au(x) repère(s) de nivellement rencontré(s) au cours de vos recherches (photos Format 4/3 horizontal montrant le repère de nivellement représenté dans son environnement proche, distance de prise de vue comprise entre 3 et 10 m et de préférence en perspective, photo centrée sur le repère, dimension de l'image mini 640 x 480 pixels et 4 Mo maximum (bien mentionner pour chaque photo le nom du repère conformément aux indications du profil). Préciser votre identité, association dont vous êtes membre (ou SMI), Nom complet du cours d'eau (affluent de...), Commune et Département. Adresse courriel.

Avertissement : Nous recommandons une extrême prudence pour l'usage des profils en long de cours d'eau provenant de l'IGN. Bien s'assurer du système de nivellement présent sur le document. Il faut être sûr que l'on ne commet pas d'erreur lorsqu'on étudie un "profil en long" de cours d'eau. S'y aventurer sans les connaissances indispensables peut induire des extrapolations approximatives dont on se mordra les doigts plusieurs dizaines d'années après, l'administration se servant des éléments donnés comme "bible".

Les différents nivellements de la France, initiés par Bourdaloue vers 1860, puis par Lallemand vers 1884 qui définit un "Zéro" au fort St-Jean à Marseille à 71 mm plus bas que celui de Bourdaloue, ont abouti à la fixation

en 1940 du point de référence "zéro" (celui de Lallemand). L'IGN est maintenant passée au GPS. Les règlements d'eau du 19e et début 20e étaient établis en référence "relative" à une ligne virtuelle définie arbitrairement, et non reliée au nivellement général. Cela induit un problème : assez peu de gens savent faire la différence visuelle entre les repères Bourdaloue et Lallemand ; relier un nivellement actuel fait par un géomètre (GPS) aux repères existants que l'on trouve un peu partout (Bourdaloue ou Lallemand) amène obligatoirement des possibilités d'appréciations différentes. (Exemple, il suffit de regarder les figurines d'une coupe en long de cours d'eau (IGN avant 1962) mentionnant des repères "Bourdaloue" sur les bâtiments). En conclusion, ces profils vous seront très utiles pour étudier votre cours d'eau si vous vous faites assister par des personnes dont la compétence professionnelle ne laisse subsister aucun doute quant à leur lecture.

Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE).

Une demande de rendez-vous a été adressée au Président de la République ainsi qu'au Premier Ministre. à lire absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

L'Association « Touche pas à ma rivière » et les habitants de Treffieux (44) ont réuni le 10 juillet sur le site expérimental du barrage de la Fleuriais une centaine de personnes, pour une journée découverte du Don. Forum-discussion animé et riche sur le thème « Comment prendre soin de notre rivière ? » avec participation de la présidente FFAM, de Jean Moreau représentant l'association des Moulins de Loire-Atlantique et de Evangelia Ralli, de l'association Le Rôle des Genets, moulin de Lucy (02), hydrologue et biologiste. Des associations voisines, sur la Vilaine en Sud-Loire, l'Arz dans le Morbihan, le Semnon en Ille-et-Vilaine, la Sèvre à Vertou, la Maine, l'Arz dans le Morbihan, des pêcheurs, des élus, étaient également représentés...

PATRIMOINE à RESTAURER : REALISATION D'UN FILM DOCUMENTAIRE, Je recherche dans n'importe quelle région - avec une préférence pour le Nord, la Provence et le Sud-Ouest - un moulin menacé par le temps et en mauvais état, au sein d'un corps de ferme ou autre ensemble immobilier (qu'il n'y ait pas seulement le moulin, mais aussi d'autres bâtiments ou dépendances), et qui se trouverait dans ou à proximité d'une petite localité (500 à 3 000 habitants), avec projet de restauration. Le but de notre programme documentaire serait de filmer et raconter le sauvetage de ce patrimoine par les habitants d'un village... *Le moulin ne doit être ni classé ni protégé, et nécessiter des travaux importants et étalés dans le temps (pour des raisons de tournage du documentaire).* Contact Guillaume Loiret Tél 01 58 88 85 46 contact@stepbystepproductions.fr

Voyage en Israël encadré par Benoît Huot huotbenoit@live.fr tél 06 26 16 02 85 ou 02 98 46 21 25, préparé par l'agence ANTIPODES EVENEMENTS 6 rue Julien Lacroix 75020 Paris, Tél 01 43 15 04 15, contact Fabienne Petit resa@antipodes-evenements.com site web www.antipodes-evenements.com - voir Flash 105

Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent, des origines à l'époque médiévale, Colloque international, Musée d'archéologie du Jura à Lons-le-Saunier, Inrap, du 2 au 6 novembre 2011.

Une équipe «**Des racines et des ailes**» est arrivée lundi 11 juillet au moulin de Verteuil (Charente). Le village est un des trois choisis par l'émission. Elle devrait être diffusée début 2012.

Le moulin du Champ de la Truie à Nalliers (85) a retrouvé sa toiture... Le 14 mai, l'opération de remise en place du toit, des ailes, du givre s'est bien déroulée. De nombreux amis des moulins de Vendée assistaient à cet événement majeur pour l'AVAM. Le 13 juillet, mise en place des voiles et premières rotations des ailes.

Cherves (86) « ENERGIE, LE VENT », 24 juillet à partir de 15h, visite du moulin Tol, du four, projections. 4 €

PUBLICATIONS, LECTURES...

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication

Le cri d'un moulinage, film réalisé par Jean-Paul Despesse sur des commentaires de Pierre Herz. Durée : 35 minutes. Au-delà des belles images sur le Moulinage des Mazeaux (43) et des témoignages des anciennes ouvrières, le film aborde la destruction programmée du site, les mensonges et fausses promesses depuis 10 ans des décideurs locaux qui ont décidé de laisser mourir le Moulinage. Le film est destiné à laisser pour les générations futures et les historiens de demain cette trace qui permettra de comprendre le pourquoi d'un tel désastre. Ce film sorti en janvier 2011 est actuellement en vente au prix de 18€ franco, Productions Rochepaule Pour Mémoire BP 403, 07134 Saint-Péray cedex, Contact Pierre Herz pierre.herz@free.fr.

Le moulinage des Mazeaux, un patrimoine à sauvegarder, 16 pages, par Jean-Pierre Houssel, professeur émérite Lyon II, et Guy Scherrer, ingénieur consultant en matériel textile. Dossier réalisé par Sébastien

Lamy-au-Rousseau, Chargé de mission sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain-Haute-Loire. Site unique en Europe, le moulinage de soie des Mazeaux est un lieu emblématique de la mémoire de l'industrie du textile dans la Haute-Loire au XIXe siècle. Étape intermédiaire entre le filage et le tissage, le moulinage consiste à confectionner des fils de soie utilisables par l'industrie à partir de fils de soie bruts en les doublant et en les tordant. Le matériel, utilisé jusqu'en 1996 (1985 pour les moulins), était encore en parfait état de fonctionnement en 2004, d'où son exceptionnel état de conservation. pierre.herz@free.fr.

L'association « ROCHEPAULE POUR MEMOIRE, MEMOIRE D'AVENIR » s'est engagée depuis 2009 pour la conservation et la valorisation culturelle de ce patrimoine industriel unique qui risque fort de disparaître faute de soutien. Elle sensibilise le public, et tente de trouver des solutions auprès des collectivités territoriales, elle a constitué plusieurs dossiers auprès de mécènes privés, mais qui ne peuvent intervenir en première intention et se substituer à la Ville de Tence, à la Communauté de Communes du Haut Lignon et des autres Collectivités Publiques... Pour l'instant, ces démarches n'aboutissent pas, la Ville de Tence et la Communauté de Communes refusant de piloter le projet de préservation... Le film sera projeté à Paris en octobre 2011.

« L'eau et son droit » Rapport public Conseil d'Etat, mai 2010, 16x24 cm, 580 p. ISBN 978-2-11-008153-7, Prix 18 € hors port, à télécharger www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9782110081537/index.shtml Ce rapport du Conseil d'Etat constitue une excellente synthèse des problèmes soulevés par l'administration de l'eau, dans toute leur complexité. Une 1ère partie « L'eau : son droit et sa gestion » brosse un panorama des utilisations de la ressource en eau et dresse un état des lieux du droit qui lui est applicable. La seconde partie est consacrée aux réponses à apporter aux préoccupations nouvelles. Même si la situation de la France est jugée dans l'ensemble satisfaisante quant à la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité et quant à son prix, le Conseil d'Etat estime que de nombreuses améliorations peuvent encore être apportées. Il s'attache à analyser les problèmes liés à la gestion de l'eau dans quatre secteurs : agriculture, ville, énergie, transport fluvial. Il consacre également une partie à l'application du droit communautaire et national en matière de politique de l'eau. Cette étude constitue un outil de travail indispensable pour les élus territoriaux, les institutions publiques ou privées concourant à la gestion de l'eau, pour les professionnels et les chercheurs du secteur. Pour un aperçu rapide [Lire le « Dossier de presse, considérations générales du Rapport public » 16 pages](#)

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde, bulletin n°56, juin 2011 Editorial du président GH Penet. Journée des moulins du 19 juin. CR de l'AG. Nouvelles des moulins chez nos voisins. Rubrique écologique, la Renouée du Japon, par Françoise Bouillon. Congrès et AG FFAM dans le Jura, par Françoise Bouillon. Nouvelles diverses. Sortie d'automne. Agenda. Manifeste de l'Association des Moulins de Touraine, par Alain Espinasse.

Amis des Moulins du Cher, n°14 juin 2011

Edito du président Maurice Durand. Le moulin de Preuilly. AG 2011 en bref et en images.. Notre association en deuil. Echo de nos visites, Moulin de Charles VII à Mehun-sur-Yèvre. La FFAM. Journée des moulins du 19 juin.

Flash Lozère, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°12 juin 2011 AG de Grandrieu. Remise de médaille à Henri Vitrolles, meunier, pour services rendus à l'association. Agence de l'eau Adour-Garonne, réunion à Rodez. La Circulaire Borloo, par JM Pingault et Me Rémy. Carnets de voyage. Bulletin d'adhésion.

Moulins de la Mayenne, bulletin de l'association des Amis et de sauvegarde des Moulins de la Mayenne, n° 89, juillet 2011 AG du 9 avril à Evron, CR et photos. Moulins sur la Colmont (affluent de la Mayenne). Excursion du 24 septembre à Vimoutiers (61), visite du moulin de Vimoutiers chez Yvette et Jean Breteau, adhérents de l'ARAM Basse-Normandie. Point sur la sauvegarde des barrages.

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

SECRETARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf

Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERTENT UN SITE OU UN DOCUMENT

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...